

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le vendredi 11 juin 2021 à 11 heures, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président
M. Rémy Normand, vice-président
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould (partie de séance)
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint
M. Pierre St-Michel, directeur général adjoint
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Est absente: Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente

Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.

La séance se tient par visioconférence. Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

CE-2021-1188 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et l'*Organisme des bassins versants de la Capitale (OBV de la Capitale)*, relative à des services professionnels et techniques - Réalisation de divers projets pour la Ville de Québec - 2021–2022 (Dossier 75349) - **AP2021-242** (CT-2540473) — (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

1° de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'*Organisme des bassins versants de la Capitale (OBV de la Capitale)*, relative à des services professionnels et techniques - Réalisation de divers projets pour la Ville de Québec – 2021–2022, pour une somme de 215 096 \$ (plus TPS et TVQ

applicables), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;

- 2° aux directeurs du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement et du Service des approvisionnements de signer cette même entente.

CE-2021-1189 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et la *Corporation des fêtes historiques de Québec*, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Fêtes de la Nouvelle-France 2021* - **BE2021-017** (CT-2537500) — (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la *Corporation des fêtes historiques de Québec*, relative au versement d'une subvention de 150 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Fêtes de la Nouvelle-France 2021*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-1190 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la lettre d'intention du Service du développement économique et des grands projets au ministère des Transports du Québec, afin de reprendre la gestion d'une partie du lot 1 758 400 du cadastre du Québec, afin de permettre un meilleur réaménagement du secteur Rochebelle – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - **DE2021-682** (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation au Service du développement économique et des grands projets à faire parvenir au ministère des Transports du Québec une lettre d'intention, afin de reprendre la gestion d'une partie du lot 1 758 400 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de 891,1 mètres carrés, afin de permettre un meilleur réaménagement du secteur Rochebelle, tel qu'illustré sur le plan préliminaire et selon des conditions conformes à celles mentionnées dans la lettre d'intention joints au sommaire décisionnel.

CE-2021-1191 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à l'interdiction d'effectuer un virage à droite au feu rouge*, R.A.V.Q. 1407 - **TM2021-085** (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à l'interdiction d'effectuer un virage à droite au feu rouge*, R.A.V.Q. 1407.

CE-2021-1192 Entente entre la Ville de Québec et *Organisme des bassins versants de la Capitale (OBV de la Capitale)*, pour des services professionnels et techniques – Réalisation de divers projets pour la Ville de Québec – Brigade de l'eau 2021–2022 (Dossier 75551) - **AP2021-316** (CT-2533128) — (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Organisme des bassins versants de la Capitale (OBV de la Capitale)*, pour des services professionnels et techniques – Réalisation de divers projets pour la Ville de Québec – Brigade de l'eau 2021–2022, pour une somme de 273 963,92 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° les directeurs du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement et du Service des approvisionnements, à signer ladite entente.

CE-2021-1193 Adoption du *Plan d'action 2021–2024 de la Ville de Québec en matière d'accessibilité universelle : Pour une ville inclusive!* ainsi que le bilan du *Plan d'action 2017–2020 pour l'accessibilité universelle, les personnes âgées et les personnes ayant des incapacités* - **LS2021-049** (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Plan d'action 2021–2024 de la Ville de Québec en matière d'accessibilité universelle : Pour une ville inclusive!* ainsi que le bilan du *Plan d'action 2017–2020 pour l'accessibilité universelle, les personnes âgées et les personnes ayant des incapacités*, joints au sommaire décisionnel.

CE-2021-1194 Adjudication de contrats pour l'achat de matériel d'éclairage décoratif (PEP200673) – Lots 1 et 2 (Appel d'offres public 75136) - AP2021-354 (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, aux firmes suivantes, les contrats pour l'achat de matériel d'éclairage décoratif (PEP200673), de la date d'adjudication au 31 décembre 2021, conformément à la demande publique de soumissions 75136 et aux prix unitaires de leur soumission respective selon les lots suivants :

- Lot 1 : *9411-8296 Québec inc.*, pour une somme estimée à 214 720 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 16 avril 2021;
 - Lot 2 : *Pro Ballast inc.*, pour une somme estimée à 102 400 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 29 mars 2021.
-

CE-2021-1195 Adjudication d'un contrat pour le parc Paul-Émile-Beaulieu – Nouvelle construction d'un pavillon et d'une piscine – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 74652) - AP2021-362 (CT-2539445) — (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *SM Construction inc.*, le contrat pour le parc Paul-Émile-Beaulieu – Nouvelle construction d'un pavillon et d'une piscine – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, pour une somme de 2 980 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74652 et à sa soumission du 22 avril 2021.

CE-2021-1196 Adjudication d'un contrat de services professionnels en architecture pour la transformation de la grange-étable Maizerets et la mise aux normes de la maison Maizerets – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 75179) - AP2021-367 (CT-2540467) — (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *BGLA inc.*, le contrat de services professionnels en architecture pour la transformation de la grange-étable Maizerets et la mise aux normes de la maison Maizerets – Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 275 645 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75179 et à sa soumission révisée du 17 mai 2021;
 - 2° autorise *BGLA inc.*, par son représentant, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de la gestion des immeubles.
-

CE-2021-1197 Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie spécialités mécanique et électricité pour la transformation de la grange-étable Maizerets – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 75180) - **AP2021-368** (CT-2540511) — (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Ambioner inc.*, le contrat de services professionnels en ingénierie spécialités mécanique et électricité pour la transformation de la grange-étable Maizerets – Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 88 719 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75180 et à sa soumission du 14 avril 2021.

CE-2021-1198 Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie spécialités structure et génie civil, pour la transformation de la grange-étable Maizerets - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 75182) - **AP2021-369** (CT-2540482) — (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *WSP Canada inc.*, le contrat de services professionnels en ingénierie spécialités structure et génie civil, pour la transformation de la grange-étable Maizerets – Arrondissement de La Cité-Limoilou, pour une somme de 114 830 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75182 et à sa soumission du 15 avril 2021;
- 2° autorise *WSP Canada inc.*, par son représentant, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de la gestion des immeubles.

CE-2021-1199 Adjudication d'un contrat pour l'acquisition de deux balais aspirateurs neufs, PNBV 16 782 kg minimum (Appel d'offres public 75206) - **AP2021-403** (CT-2537911) — (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Accessoires Outillage ltée*, le contrat pour l'acquisition de deux balais aspirateurs neufs, PNBV 16 782 kg minimum, pour une somme de 646 952 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75206 et aux prix unitaires de sa soumission révisée du 7 mai 2021.

CE-2021-1200 Adjudication d'un contrat pour l'aménagement d'un jeu d'eau et le retrait d'une pataugeoire – Parc de l'Orme (2014–050) – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 75208) - **AP2021-415** (CT-2539982) — (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Entreprises Antonio Barrette inc.*, le contrat pour l'aménagement d'un jeu d'eau et le retrait d'une pataugeoire – Parc de l'Orme (2014–050) – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, pour une somme de 416 651 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75208 et à sa soumission du 10 mai 2021.

CE-2021-1201 Adjudication d'un contrat pour des travaux de réhabilitation de fonds de regards (2021–2022) (Appel d'offres public 75085) - **AP2021-422** (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Services Infraspéc inc.*, le contrat pour des travaux de réhabilitation de fonds de regards, de la date d'adjudication au 1^{er} novembre 2022, pour une somme estimée à 171 500 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75085 et aux prix unitaires de sa soumission du 3 mai 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

CE-2021-1202 Avis de modification numéro 4 relatif au contrat de services professionnels en ingénierie spécialités mécanique et électricité – Pavillon d'accueil du parc de la Pointe-aux-Lièvres (BAT 2017–050) - Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 52474) - **AP2021-429** (CT-2539979) — (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 10 900 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Ambioner inc.*, selon la délégation de pouvoirs en vigueur, pour des services professionnels en ingénierie spécialités mécanique et électricité – Pavillon d'accueil du parc de la Pointe-aux-Lièvres (BAT 2017–050) – Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 4 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-1203 Adjudication d'un contrat de services professionnels – Réfection du poste de suppression Golf de Val-Bélair P814 (POP186455) – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Appel d'offres public 75385) - **AP2021-432** (CT-2540275) — (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *Pluritec ltée*, le contrat de services professionnels – Réfection du poste de suppression Golf de Val-Bélair P814 (POP186455) – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, pour une somme de 666 605,77 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75385 et à sa soumission révisée du 19 mai 2021;
- 2° autorise *Pluritec ltée*, par son responsable de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

CE-2021-1204 Adjudication d'un contrat pour la réfection et la démolition de chambres de vannes et le réaménagement du réseau d'eau potable (PSP200467) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 75145) - **AP2021-433** (CT-2540956) — (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Constructions Bé-Con inc.*, le contrat pour la réfection et la démolition de chambres de vannes et le réaménagement du réseau d'eau potable (PSP200467) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, pour une somme de 1 367 875 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75145 et aux prix unitaires de sa soumission du 11 mai 2021.

CE-2021-1205 Avis de modification numéro 6 relatif au contrat pour le Centre de glaces – Lot 14 – Finition intérieure (BAT 2016-251) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 53434) - **AP2021-440** (CT-2540691) — (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 131 627,25 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Les Entreprises QuébecHab ltée* en vertu de la résolution CE-2019-1968 du 6 novembre 2019, pour le Centre de glaces – Lot 14 – Finition intérieure (BAT 2016-251) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 6 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-1206 Avis de modification numéro 8 relatif au contrat pour le Centre de glaces – Lot 18 – Plomberie (BAT 2016–251) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 52921) - **AP2021-442** (CT-2540715) — (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 16 720,77 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *TBC Constructions inc.* en vertu de la résolution CE-2019-0294 du 20 février 2019, pour le Centre de glaces – Lot 18 – Plomberie (BAT 2016–251) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 8 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-1207 Adjudication d'un contrat pour la relocalisation des bancs du *Colisée* dans trois arénas (2021–137) – Arrondissement de La Cité–Limoilou (Appel d'offres public 75511) - **AP2021-444** (CT-2541200) — (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Lévis construction inc.*, le contrat pour la relocalisation des bancs du *Colisée* dans trois arénas (2021–137) - Arrondissement de La Cité–Limoilou, pour une somme de 163 250 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75511 et à sa soumission du 19 mai 2021.

CE-2021-1208 Avis de modification numéro 3 relatif au contrat de services professionnels en ingénierie – Spécialité mécanique de réfrigération – Centre sportif de Sainte-Foy – Construction d'un centre de glaces (BAT2016–251) (VQ–49164) - **AP2021-448** (CT-2541249) — (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 25 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Delisle, Despaux et associés inc.* en vertu de la résolution CE-2017-0476 du 29 mars 2017, pour le contrat de services professionnels en ingénierie – Spécialité mécanique de réfrigération – Centre sportif de Sainte-Foy - Construction d'un centre de glaces (BAT2016–251), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-1209 Adjudication d'un contrat de services professionnels pour divers projets en TI – Lot 2 – Conseillers en architecture (Appel d'offres public 60824) - **AP2021-449** (CT-2540761) — (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *TechnoConseil TC inc.*, le contrat de services professionnels pour divers projets en TI – Lot 2 – Conseillers en architecture, pour une somme de 179 540 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 60824 et à sa soumission du 3 juin 2019.

CE-2021-1210 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour le gestionnaire artériel et la reconstruction de trottoirs 2020 (PSU200076) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (Appel d'offres public 73300) - **AP2021-452** (CT-2536303) — (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 6 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *B.M.Q. inc.* en vertu de la résolution CE-2020-0844 du 15 mai 2020, pour le gestionnaire artériel et la reconstruction de trottoirs 2020 (PSU200076) – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-1211 Entente entre la Ville de Québec et *Québec Jazz en juin*, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Québec Jazz en juin*, en 2021 - **BE2021-019** (CT-2539084) — (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Québec Jazz en juin*, relative au versement d'une subvention de 30 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Québec Jazz en juin*, en 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° le directeur du Bureau des grands événements et le greffier à signer cette même entente.

CE-2021-1212 Entente entre la Ville de Québec et le *Théâtre Rude Ingénierie*, relative au versement d'une subvention, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Jardin no. 1, Attirer le vivant*, en 2021 - **BE2021-021** (CT-2540302) — (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Théâtre Rude Ingénierie*, relative au versement d'une subvention de 21 000 \$, à titre d'assistance, dans le cadre de la tenue de l'événement *Jardin no. 1, Attirer le vivant*, en 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° le directeur du Bureau des grands événements et le greffier à signer cette même entente.
-

CE-2021-1213 Entente entre la Ville de Québec et *Bouchard & Associés, solutions d'assurances inc.*, relative à l'affichage sur la structure au-dessus du tableau indicateur du terrain de baseball du parc Réal–Cloutier situé au 6106, rue de l'Accueil – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - DE2021-410 (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Bouchard & Associés, solutions d'assurances inc.*, relative à l'affichage sur la structure au-dessus du tableau indicateur du terrain de baseball du parc Réal–Cloutier situé au 6106, rue de l'Accueil, pour une période de 10 ans, débutant rétroactivement le 1^{er} mai 2021 et se terminant le 30 avril 2031, en contrepartie d'une somme de 20 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° le directeur du Service du développement économique et des grands projets et le greffier à signer cette même entente.
-

CE-2021-1214 Subvention à l'Association des gens d'affaires du Vieux–Port, dans le cadre du Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial – volet 2 : Soutien aux projets de développement économique des regroupements de gens d'affaires - DE2021-651 (CT-DE2021-651) — (Ra-2284)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approprie une somme maximale de 65 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour le soutien aux projets s'inscrivant dans le *Plan commerce 2020–2022*;
 - 2° verse la subvention indiquée dans le tableau synthèse au regroupement de gens d'affaires identifié, joint au sommaire décisionnel, conditionnellement au respect par ce dernier des engagements et obligations du *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial – volet 2 : Soutien aux projets de développement des regroupements de gens d'affaires*.
-

Monsieur le conseiller Jérémie Ernould arrive à la séance. Il est 11 h 28.

CE-2021-1215 Ententes entre la Ville de Québec, le *Collectif Rutabaga*, le *Collectif Fardoche*, le *Marché public de Cap-Rouge* et le *Marché public Saint-Augustin*, relatives au versement de subventions, dans le cadre de la *Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires dans l'agglomération de Québec 2015–2025 du Fonds régions et ruralité*, pour la tenue de marchés publics de quartier - **DE2021-656 (CT-DE2021-656) — (Ra-2284)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve une somme maximale de 20 870 \$ à même le *Fonds régions et ruralité* (FRR), pour la tenue de marchés publics de quartier;
- 2° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Collectif Rutabaga*, relative au versement d'une subvention maximale de 7 500 \$, dans le cadre du volet *Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires dans l'agglomération de Québec 2015–2025 du Fonds régions et ruralité* (FRR), pour la tenue du *Marché public de Limoilou 2021*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 3° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Collectif Fardoche*, relative au versement d'une subvention maximale de 5 390 \$, dans le cadre du volet *Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires dans l'agglomération de Québec 2015–2025 du Fonds régions et ruralité* (FRR), pour la tenue du *Marché public de Saint-Sauveur 2021*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe audit sommaire;
- 4° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Marché public de Cap-Rouge*, relative au versement d'une subvention maximale de 4 900 \$, dans le cadre du volet *Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires dans l'agglomération de Québec 2015–2025 du Fonds régions et ruralité* (FRR), pour la tenue du *Marché public de Cap-Rouge 2021*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe à ce même sommaire;
- 5° autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Marché public Saint-Augustin*, relative au versement d'une subvention maximale de 3 080 \$, dans le cadre du volet *Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires dans l'agglomération de Québec 2015–2025 du Fonds régions et ruralité* (FRR), pour la tenue du *Marché public de Saint-Augustin-de-Desmaures 2021*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe à ce même sommaire.

CE-2021-1216 Aide financière à cinq organismes - **DG2021-018 (CT-2542080) — (Ra-2284)**

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 500 \$ à chacun des organismes suivants :

- *Moisson Québec*;
- *Les Petits Frères de Québec*;

- *Fondation québécoise du cancer;*
 - *Société de la SLA du Québec;*
 - *Société Alzheimer de Québec.*
-

CE-2021-1217 Entente entre la Ville de Québec et *Solidarité Sainte-Ursule (Ressource Espace Familles)*, relative à la facilitation de l'intégration des familles immigrantes de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, pour les années 2021 et 2022 - **LS2021-089 (CT-2541988) — (Ra-2284)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Solidarité Sainte-Ursule (Ressource Espace Familles)*, relative à la facilitation de l'intégration des familles immigrantes de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, pour les années 2021 et 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2021-1218 Entente entre la Ville de Québec et *Hydro-Québec*, relative à un partenariat pour un projet d'échange de pommes de douche à débit réduit - **PA2021-088 (Ra-2284)**

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Hydro-Québec*, relative à un partenariat pour un projet d'échange de pommes de douche à débit réduit, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° la directrice du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement à signer cette même entente.
-

CE-2021-1219 Engagement de la Ville de Québec envers la *Société de l'assurance automobile du Québec*, relatif au respect de la confidentialité de l'algorithme de validation du numéro d'identification de personne (NIP) - **TI2021-003 (Ra-2284)**

Il est résolu que le comité exécutif, sur proposition de monsieur le maire, autorise le directeur du Service des technologies de l'information à signer l'engagement envers la *Société de l'assurance automobile du Québec* (SAAQ), relatif au respect de la confidentialité de l'algorithme de validation du numéro d'identification de personne (NIP), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit engagement joint au sommaire décisionnel.

CE-2021-1220 **Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues le 14 mai 2021 à 8 h 30 et le 14 mai 2021 à 13 h 30**

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues le 14 mai 2021 à 8 h 30 et le 14 mai 2021 à 13 h 30, tels que rédigés.

CE-2021-1221 **Promotion de monsieur Alain Guérard (ID. 013478) à titre de directeur de section des opérations à la Section des opérations de nettoyage et d'entretien hors chaussées de la Division de l'entretien des actifs de surface de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles - RH2021-432 (Ra-2284)**

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Alain Guérard (ID. 013478), employé permanent, à titre de directeur de section des opérations (D505), classe 3 (poste no 48131) à la Section des opérations de nettoyage et d'entretien hors chaussées de la Division de l'entretien des actifs de surface de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de l'entretien des voies de circulation et de la gestion des matières résiduelles, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

La séance est levée à 11 h 31

Régis Labeaume
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ir